

Je signale que M. Hamel, le Directeur général des élections du Canada, se trouve dans notre tribune.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'IMPAIR COMMIS PAR LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC
RELATIVEMENT À L'ITALIE

M. Jean-Guy Dubois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je suis heureux de saluer également en passant le Directeur général des élections, qui vient de la circonscription de Lotbinière.

Madame le Président, j'aimerais cet après-midi dire à la Chambre combien je suis désolé, même énormément, de constater la manière dont le premier ministre de la province de Québec nous représente à l'étranger.

Je lisais aujourd'hui dans le journal *La Presse*, et voilà pourquoi je l'ai en main, que le président de la République d'Italie, M. Sandro Pertini, retournait son passeport pour venir aux événements 1534-1984 en disant qu'il était, et je cite:

... profondément irrité et ulcéré de l'exploitation que cherchait à faire M. Lévesque de ses propos et de l'interprétation fautive et perverse qu'il leur avait donnée.

Et on peut lire dans cet article ce qui suit:

En guise de protestation, le conseiller de M. Pertini a remis à M. Hardy...

... un représentant du gouvernement du Canada, le passeport pour qu'il le fasse parvenir à M. Lévesque qui le lui avait donné en présent.

Madame le Président, je trouve quand même curieux que le premier ministre d'une province comme le Québec se permette de faire des choses à l'étranger et vienne ensuite dire que ce n'est peut-être pas si grave que cela, comme il l'a déclaré à l'Assemblée nationale hier.

Je pense que par toutes ces choses que l'on fait pour essayer de promouvoir le Québec, et avec un premier ministre comme M. Lévesque, tel qu'il l'a fait en Italie, on ne fait que nuire aux intérêts des Québécois et de la province de Québec, en général. J'espère, madame le Président, que les Québécois se souviendront de cette situation et feront en sorte de faire rappeler au premier ministre de la province de Québec qu'elles sont les erreurs qu'il fait.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LE MEURTRE COMMIS PAR UN ANCIEN DÉTENU CONDAMNÉ
POUR DÉLITS SEXUELS

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Madame le Président, dimanche soir dernier, à l'émission «W-5» diffusée par le réseau CTV, nous avons vu de jolis exemples de cas qui expliquent pourquoi les Canadiens n'ont plus confiance dans l'administration du système pénal par le gouvernement actuel. Les Canadiens ont pu prendre connaissance des événements tragiques entourant l'enlèvement et le meurtre de Corina Carlson, âgée de 15 ans, de Thunder Bay, par un homme qui avait déjà été condamné cinq fois pour délits sexuels et qui a avoué

Article 21 du Règlement

s'en être tiré sept autres fois. Il a été remis en liberté dans une collectivité sans méfiance par un système judiciaire qui semble inapte ou peu disposé à protéger les innocents.

L'avocat du meurtrier s'est trouvé à jeter un blâme plutôt ahurissant sur notre système lorsqu'il a prétendu que rien n'aurait pu être fait pour empêcher cela. Le ministre de la Justice (M. MacGuigan) et le solliciteur général (M. Kaplan) doivent dire aux Canadiens si cette allégation est fondée et ce qu'ils se proposent de faire pour redresser la situation. Les Canadiens en ont assez de l'administration libérale de la justice toute faite de regrets après coup. Ils exigent que l'on protège la société. M^{me} Carlson a très bien décrit la situation de façon frappante lorsqu'elle a dit que le criminel a tous les droits en vertu du présent système alors que les victimes n'en ont aucun. Il se trouve que je suis d'accord avec elle.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ARGENTINE—ON DEMANDE À TOUS D'APPUYER LE
GOUVERNEMENT ÉLU DÉMOCRATIQUEMENT

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, il y a quelques semaines, l'Argentine se donnait un gouvernement démocratique après avoir été assujettie à un régime militaire durant une dizaine d'années. Une des premières initiatives du nouveau président, Paul Alfonsin, a été de prendre un décret affirmant que les neuf généraux qui ont dirigé l'Argentine au cours de cette période seront traduits devant les tribunaux pour répondre des meurtres, des tortures et des autres violations des droits dont ils sont accusés. A l'heure actuelle, l'Argentine se trouve plongée dans de graves difficultés économiques.

Je demande à tous les députés et à tous ceux qui veulent que règne la justice, garantie par l'application de la loi, d'appuyer les efforts du nouveau gouvernement argentin, car, autrement, les mêmes problèmes pourraient bien resurgir. Dans les pays voisins de l'Argentine, soit le Chili et l'Uruguay, un régime militaire du même genre continue à opprimer la population. Il importe que le gouvernement argentin sache qu'il a l'appui des gouvernements démocratiques du monde entier. A mon avis, il a fallu beaucoup de courage pour mettre immédiatement en évidence les problèmes que les généraux et les militaires ont occasionné à leurs propres concitoyens.

* * *

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

LE MONTANT DE L'AIDE REÇUE PAR UN RÉSIDENT DE LA
CIRCONSCRIPTION DE WELLAND

M. Gilbert Parent (Welland): Madame le Président, je suis aux prises avec un dilemme dont j'ai cru bon faire part à mes collègues ici présents. Lors de la campagne en vue de l'élection d'un chef à la direction du parti conservateur, un certain personnage dans ma circonscription, qui a déjà largement bénéficié des octrois et des subventions du gouvernement, s'est mis à défendre avec ferveur le principe de la libre entreprise et a réclamé que le gouvernement fédéral et les autorités de sa province suppriment tous les programmes d'assistance destinés aux assistés sociaux en général. Il avait alors soutenu que cette assistance enlevait tout esprit d'initiative à ces gens.